

mitif, tandis que, dans l'inscription, les Allobroges ne se retrouvent plus que sous la dénomination de Viennenses (1). »

En résumé, nous disons que les Allobroges avaient pour limites le lac Léman, en partie le cours du Rhône et de l'Isère, les monts de Belladonne, les Médulli, les Ceutrons, les montagnes des Têtes, des Aravis, du Mont-Chervin, et les Nantuates (2).

DEBOMBOURG.

(1) Comité d'Hist. et d'Archéol. de Lyon, *Compte-rendu*, séance du 13 décembre 1861, p. 3 et 4.

(2) Le chapitre 3, *Allobrogie au temps de César*, était imprimé lorsque le deuxième volume de la *Vie de César* par S. M. l'empereur Napoléon ayant paru, accompagné d'un magnifique *Atlas*, l'auteur de la Monographie sur les Allobroges s'est vu dans la nécessité d'étudier les différences géographiques importantes qui existent entre l'*Atlas* et les opinions de l'auteur. Ce travail formera un chapitre nouveau intitulé : *Etude sur les limites de l'Allobrogie au temps de César*, d'après l'*ATLAS* de la *Vie de César*.

A continuer.